

Neuchâtel, le 11 décembre 2021

On a coupé le ruban de la Ficelle de Corcelles

Ça y est, la Ficelle de Corcelles est officiellement ouverte ! Cette voie de mobilité douce pour piéton-ne-s et cyclistes relie désormais l'ouest de la localité jusqu'à la gare de Corcelles-Peseux en longeant les voies CFF fraîchement rénovées. Ce projet emblématique de la fusion sera prochainement complété par une signalétique permettant de pédaler jusqu'au centre-ville. La Ville invite déjà la population à une balade à vélo au printemps, en espérant que la situation sanitaire le permettra.

Le projet longuement mûri de la Ficelle est l'un des derniers dossiers votés par le législatif de l'ancienne commune de Corcelles-Cormondrèche en 2020, avec un crédit de 3,2 millions de francs à la clé, subventionné par le Canton de Neuchâtel. Et c'est le bureau technique des infrastructures de la commune fusionnée qui a piloté la réalisation de ce cheminement de mobilité partagée.

L'objectif de ce projet ? Elargir l'étroit chemin piétonnier qui longeait les voies entre la gare de Corcelles-Peseux et l'ex-hangar des trams de Corcelles, à 2,5 voire 3 mètres, et le prolonger jusqu'à l'ouest de la localité. Les réalisations les plus marquantes de ce chantier, mené tambour battant durant les cinq mois de rénovations de la voie CFF, a été la pose d'une passerelle au-dessus du pont de la rue des Préels, la nuit du 11 au 12 octobre, et la construction d'un passage sous-voie menant au collège des Safrières.

Signalétique cycliste

« C'est avec beaucoup de fierté et de reconnaissance envers nos équipes techniques que nous inaugurons aujourd'hui cette voie piétonnière et cyclable, qui ouvre des perspectives nouvelles en matière de mobilité active et de complémentarité avec les transports publics, a déclaré le conseiller communal Mauro Moruzzi, chef du Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, lors d'un couper de ruban officiel. Car il devient urgent d'offrir des alternatives solides à la voiture, en combinant marche à pied, vélo, transports publics et d'autres modes de locomotion doux, sur des itinéraires agiles qui font gagner du temps. La réalisation de ce beau projet est également une promesse tenue de la fusion, conformément aux décisions prises par les anciennes autorités de Corcelles-Cormondrèche ».

Cette inauguration s'est déroulée en présence du président du Conseil d'Etat, Laurent Favre, chef du Département du développement territorial et de l'environnement. Celui-ci s'est réjoui de cette belle réalisation qui s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie et de la planification de la mobilité douce du Conseil d'Etat.

Ainsi, les usagères et usagers de cette nouvelle voie douce pourront relier sans peine et en toute sécurité les pôles urbains de Corcelles, Cormondrèche et Peseux avec leurs commerces, écoles et arrêts de train et de bus. Ils pourront aussi emprunter un vélo à trois emplacements le long de la ficelle, une nouvelle station en libre-service Neuchâtelroule ayant été installée pas plus tard qu'hier.

Événement au printemps

Mais la fusion permet souvent de donner une tout autre ampleur aux projets développés dans les communes. Dès le printemps prochain, l'installation d'une signalétique fléchera le chemin jusqu'au centre-ville de Neuchâtel.

Ce sera l'occasion d'inviter la population à découvrir ce nouveau parcours de mobilité douce par une balade populaire qui pourra se faire à vélo, en roller, en trottinette ou encore à pied. La Ville de Neuchâtel profitera de cet événement pour annoncer l'arrivée de nouveaux équipements pour le vélo sur l'ensemble du territoire de la nouvelle commune.

Rendez-vous au printemps, les précisions suivront...

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Mauro Moruzzi, conseiller communal en charge du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, 032 717 76 02

François Derouwaux, chef de l'office de la mobilité, 032 717 77 67

Guillaume Thorens, ingénieur communal adjoint, 032 717 76 11

